



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: DOWSIL™ 1248 Fluide

Date de création: 04/02/2025

Date d'impression: 04/03/2025

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: DOWSIL™ 1248 Fluide

Autres moyens d'identification: Siloxanes and Silicones, di-Me, Me hydrogen, reaction products with polypropylene glycol monoallyl ether

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Lubrifiants et additifs de lubrifiant

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DOW CHEMICAL CANADA ULC
#2400, 215 - 2ND STREET S.W.
CALGARY AB T2P 1M4
CANADA

Information aux clients:

800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24 heures sur 24 (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Personne-ressource locale en cas d'urgence (urgences liées au transport seulement): 1-800-424-9300

Contact d'urgence 24 heures sur 24: 1-989-636-4400

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification dangereuse

Ce produit est dangereux selon les critères du Règlement sur les produits dangereux (HPR) comme implémenté sous le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS 2015).

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement: **ATTENTION!**

Dangers

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence**Prévention**

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des yeux, une protection du visage et une protection auditive.

Intervention

- P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

ENTREPOSAGE

- P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405 Garder sous clef.

Elimination

- P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Peut générer un gaz d'hydrogène inflammable. Éviter le contact avec l'eau, l'alcool ou les matières acides, basiques ou oxydantes.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes: Siloxanes and Silicones, di-Me, Me hydrogen, reaction products with polypropylene glycol monoallyl ether

Ce produit est une substance.

Nom de la substance: Siloxanes et silicones, diméthyl-, méthyl- hydrogène- siloxanes et silicones et produits de réaction avec éther monoallylique du polypropylèneglycol

Numéro de registre CAS: 68957-00-6

Nom Chimique	Dénomination courante et synonyme	Numéro de registre CAS	Concentration (p/p)
Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène	Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-2-	9042-19-7	>= 2.1 - <= 2.9 %

	propenyl-.omega.-hydroxy-		
Décaméthylcyclopentasiloxane	decamethylcyclopentasiloxane; D5	541-02-6	>= 1.0 - <= 1.4 %
Octaméthylcyclotétrasiloxane	octaméthylcyclotétrasiloxane; D4	556-67-2	>= 0.41 - <= 0.73 %

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux:

S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer ; consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Ingestion: Se rincer la bouche à l'eau. Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins: Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: Poudre chimique sèche.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux: Oxydes de silicium. Oxydes de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Appliquer la mousse va dégager des quantités significatives de gaz d'hydrogène qui peut rester coincé sous la couche de

mousse.. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.. Le feu brûle plus vigoureusement que prévu..

Conseils aux pompiers

Techniques de lutte contre l'incendie: Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.. Évacuer la zone.. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement.. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Ne laissez pas de moyen d'extinction en contact avec le contenu du récipient. La plupart des moyens d'extinction d'incendie provoquent un dégagement d'hydrogène qui, une fois le feu éteint, peut s'accumuler dans des endroits mal ventilés ou confinés et causer un retour de flammes ou une explosion en cas d'inflammation. Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

Équipements de protection particuliers des pompiers: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.. Utiliser un équipement de protection individuelle..

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection individuelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.

Précautions pour la protection de l'environnement: N'évacuez pas le produit dans l'environnement aquatique au-dessus des niveaux réglementaires définis. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confinement ou par des barrières anti-huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Enlever avec un absorbant inerte. Nettoyez les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Les matériaux en contact avec l'eau, l'humidité, les acides ou les bases peuvent générer de l'hydrogène gazeux. Éliminez l'absorbant saturé ou utilisez des produits de nettoyage appropriés, car une combustion spontanée peut se produire. Les matériaux récupérés doivent être stockés dans un récipient aéré. L'événement doit empêcher la pénétration de l'eau car une autre réaction avec les matières déversées peut avoir lieu qui pourrait conduire à une surpression du réservoir. Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter le contact prolongé ou répété avec

la peau. Conserver à l'abri de l'eau. Protéger de l'humidité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. LES RECIPIENTS VIDES PEUVENT ÊTRE DANGEREUX. Ils contiennent des résidus du produit. Suivre les indications portées sur les FICHES DE DONNEES DE SECURITE et les étiquettes même si les récipients sont vides.

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Conditions de stockage sûres: Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder sous clef. Le produit peut contenir une quantité infime de gaz d'hydrogène inflammable qui peut s'accumuler. Ventiler adéquatement de façon à rester en dessous du seuil d'inflammabilité et d'explosivité. Ne pas réemballer. Si les trous d'aération sont obstrués, la pression peut monter dans le récipient. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques. Stocker dans un récipient fermé.

Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts.

Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Ne stocker le produit que dans son contenant d'origine.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Si des limites d'exposition existent, elles sont indiquées ci-dessous. Si aucune limite d'exposition n'est affichée, alors, aucune valeur n'est applicable.

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur
Décaméthylcyclopentasiloxane	US WEEL	TWA	10 ppm
Octaméthylcyclotétrasiloxane	US WEEL	TWA	10 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc.

Caoutchouc naturel ("latex"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle").

AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, pour une manipulation à température élevée sans ventilation suffisante, utiliser un appareil de protection respiratoire filtrant homologué.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre anti-gaz contre les vapeurs organiques.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Etat physique liquide

Couleur Clair à trouble

Odeur type ester

Seuil olfactif Donnée non disponible

pH Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation

Point/ intervalle de fusion Donnée non disponible

Point de congélation Donnée non disponible

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Point d'ébullition (760 mmHg) > 60 °C

Point d'éclair **coupelle fermée** >101.1 °C

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) Donnée non disponible

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Inflammabilité (liquides) Inflammable (voir point d'ignition)

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure Donnée non disponible

Tension de vapeur Donnée non disponible

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur relative (air = 1) Donnée non disponible

Densité et / ou densité relative

Densité relative (eau = 1) 0.98

Solubilité(s)

Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage : n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité cinématique	170 cSt à 25 °C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Poids moléculaire	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	Non applicable

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Peut réagir avec les agents oxydants forts. Le produit peut dégager du gaz d'hydrogène inflammable au contact de l'eau, d'alcools, de matières acides ou basiques, de nombreux métaux ou de composés métalliques et peut former des mélanges explosifs dans l'air. Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

Conditions à éviter: Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec les oxydants.

Produits de décomposition dangereux:

Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Formaldéhyde.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques apparaissent dans cette rubrique lorsque ces données sont disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion.

Toxicité aiguë (représente les expositions à court terme avec effets immédiats – aucun effet chronique ou différé connu sauf indication contraire)

Points équivalent de la toxicité aiguë:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité aiguë par voie orale**Informations sur le produit:**

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
DL50, Rat, > 10,000 mg/kg

Informations pour les composants:**Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène**

La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour un ou des produits semblables: DL50, Rat, 860 mg/kg Estimation

Décaméthylcyclopentasiloxane

DL50, Rat, mâle et femelle, > 24,134 mg/kg

Octaméthylcyclotétrasiloxane

DL50, Rat, mâle, > 4,800 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par voie cutanée**Informations sur le produit:**

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives. Comme produit. La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Informations pour les composants:**Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène**

La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour un ou des produits semblables: DL50, Rat, mâle, 4,560 mg/kg

Pour un ou des produits semblables: DL50, Rat, femelle, 5,422 mg/kg

Décaméthylcyclopentasiloxane

DL50, Lapin, mâle et femelle, > 2,000 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

DL50, Rat, mâle et femelle, > 2,400 mg/kg Pas de mortalité à cette concentration.

Toxicité aiguë par inhalation**Informations sur le produit:**

Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux vapeurs n'est à prévoir. Les vapeurs du produit chauffé peuvent provoquer une irritation respiratoire.

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
CL50, Rat, 4 h, vapeur, > 2.51 mg/l

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

La CL50 n'a pas été déterminée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, 8.67 mg/l

Octaméthylcyclotétrasiloxane

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, 36 mg/l OCDE ligne directrice 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Pour un ou des produits semblables:

Essentiellement non irritant pour la peau.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Un contact prolongé est essentiellement non irritant pour la peau.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

En fonction des tests effectués pour le(s) produit(s) au sein de cette famille de produits :
Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.
Des lésions cornéennes sont peu probables.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Pour un ou des produits semblables:

Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Essentiellement non irritant pour les yeux.

Sensibilisation

Pour la sensibilisation cutanée.

Non classé sur la base des informations disponibles.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pour la sensibilisation cutanée.

Aucune donnée trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Pour la sensibilisation cutanée.

Aucune donnée trouvée.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune donnée trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Décaméthylcyclopentasiloxane

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

Danger par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Compte tenu des informations disponibles, aucun danger d'aspiration n'a pu être déterminé.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Le produit n'est pas classé comme un danger d'aspiration en raison de l'insuffisance des données ; toutefois, les produits à faible viscosité peuvent être aspirés dans les poumons pendant l'ingestion ou le vomissement.

Toxicité chronique (représente les expositions à plus long terme avec des doses répétées entraînant des effets chroniques/différés – aucun effet immédiat connu sauf indication contraire)

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Aucune donnée trouvée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas avoir d'effets nocifs importants.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Reins.

Foie.

Voies respiratoires.
Organes reproducteurs femelles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Aucune donnée trouvée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Les résultats d'une étude d'exposition par inhalation répétée de vapeur de décaméthylcyclopentasiloxane (D5) pendant 2 ans chez le rat mettent en évidence des effets (tumeurs utérines endométriales) chez les animaux femelles. Cette observation a été faite uniquement dans le cas de la dose d'exposition la plus élevée (160 ppm). Les études réalisées jusqu'à aujourd'hui n'ont pas permis de conclure que ces effets sont le résultat de processus biochimiques pertinents pour l'être humain.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Les résultats d'une étude d'exposition par inhalation répétée de vapeur d'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) pendant 2 ans chez le rat mettent en évidence des effets (adénomes utérins bénins) au niveau de l'utérus des animaux femelles. Cette observation a été faite uniquement dans le cas de la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm). Les études réalisées jusqu'à aujourd'hui n'ont pas permis de conclure que ces effets sont le résultat de processus biochimiques pertinents pour l'être humain. L'exposition répétée chez les rats au D4 entraîne une accumulation de protoporphyrine dans le foie. En l'absence d'information sur le mécanisme spécifique responsable de l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette observation pour l'être humain reste inconnue.

Tératogénicité

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Aucune donnée trouvée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Aucune donnée trouvée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents. Dans des études sur des animaux, s'est révélé une entrave à la fécondité.

Mutagénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Informations sur le produit:

Pas de données d'essais disponibles.

Informations pour les composants:

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène

Aucune donnée trouvée.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques apparaissent dans cette rubrique lorsque ces données sont disponibles.

Toxicité

Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Sur le plan aigu, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).

Pour un ou des produits semblables:

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, 190 mg/l, OCDE ligne directrice 203

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Pour un ou des produits semblables:

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 450 mg/l, OCDE Ligne directrice 202

Décaméthylcyclopentasiloxane**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Aucune toxicité aiguë attendue chez les organismes aquatiques.

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 96 h, > 16 µg/l, OECD Ligne directrice 204 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50, Daphnies, 48 h, > 2.9 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 96 h, Taux de croissance, > 0.012 mg/l

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 96 h, Taux de croissance, 0.012 mg/l

Toxicité chronique pour les poissons

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 14 jr, > 16 mg/l

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 45 jr, >= 0.017 mg/l

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 90 jr, >= 0.014 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Daphnies, 21 jr, 0.015 mg/l

Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.

Ce produit n'a aucun effet néfaste connu sur les organismes du sol testés.

NOEC, Eisenia fetida (vers de terre), >= 76 mg/kg

Octaméthylcyclotétrasiloxane**Toxicité aiguë pour les poissons.**

Aucune toxicité aiguë attendue chez les organismes aquatiques.

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), dynamique, 96 h, > 0.022 mg/l

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CL50, Cyprinodon variegatus (Cyprinodon), dynamique, 14 jr, > 0.0063 mg/l

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50, Mysis bahia (Mysis effilée), Essai en dynamique, 96 h, > 0.0091 mg/l

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en dynamique, 48 h, > 0.015 mg/l

Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 96 h, Taux de croissance, > 0.022 mg/l

Aucune toxicité à la limite de solubilité

CE10, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), 96 h, Taux de croissance, >= 0.022 mg/l

Toxicité chronique pour les poissons

Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), 93 jr, croissance, >= 0.0044 mg/l

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

NOEC, Daphnia magna (Grande daphnie), 21 jr, survie, >= 0.0079 mg/l

Persistence et dégradabilité**Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène**

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Décaméthylcyclopentasiloxane

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 0.14 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 310

Photodégradation

Type de Test: Demi-vie (photolyse indirecte)

Sensibilisant: Radicaux OH

Demi-vie atmosphérique: 7.15 jr

Méthode: Estimation

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Biodégradabilité: La substance présente un potentiel de biodégradation très lente dans l'environnement, mais elle ne passe pas les essais OCDE/CEE de dégradation rapide.

Intervalle de temps de 10 jours : Non applicable

Biodégradation: 3.7 %

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE ligne directrice 310

Stabilité dans l'eau (demi-vie)

Hydrolyse, DT50, 3.9 jr, pH 7, Température de demi-vie 25 °C, OCDE Ligne directrice 111

Hydrolyse, DT50, 16.7 jr, pH 7, Température de demi-vie 12 °C, OCDE Ligne directrice 111

Hydrolyse, DT50, 0.075 jr, pH 4, Température de demi-vie 25 °C, OCDE Ligne directrice 111

Photodégradation

Demi-vie atmosphérique: 16 jr

Méthode: Estimation

Potentiel de bioaccumulation**Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène**

Bioaccumulation: Pour un ou des produits semblables: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 0.64 Estimation

Décaméthylcyclopentasiloxane

Bioaccumulation: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 5.2 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 7,060 Vairon à grosse tête (pimephales promelas)
Estimation

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Bioaccumulation: Potentiel élevé de bioconcentration (FBC > 3000 ou Log Pow entre 5 et 7).

Coefficient de partage: n-octanol/eau(log Pow): 6.49 Mesuré

Facteur de bioconcentration (FBC): 12,400 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Mesuré

Mobilité dans le sol**Éther monoallylique d'oxyde de polypropylène**

Étant donné sa très faible constante de Henry, la volatilisation à partir d'étendues d'eau ou de sols humides ne devrait pas être un facteur important dans le devenir du produit.

Coefficient de partage (Koc): 10 Estimation

Décaméthylcyclopentasiloxane

Coefficient de partage (Koc): > 5000 Estimation

Octaméthylcyclotétrasiloxane

Coefficient de partage (Koc): 16596 OCDE ligne directrice 106

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA RUBRIQUE 1 DE LA FDS : Utilisations identifiées. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent

l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique. Pour toute information additionnelle, consulter: Information sur la manutention et l'entreposage, section 7 de la fiche signalétique Information sur la stabilité et la réactivité, section 10 de la fiche signalétique Informations réglementaires, section 15 de la fiche signalétique

Méthodes de traitement et d'élimination des emballages usés: Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation agréée pour le traitement des déchets. Le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. Ne pas réutiliser les contenants pour un quelconque autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Nom d'expédition des Nations unies	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Octaméthylcyclotétrasiloxane)
Numéro ONU	UN 3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Octaméthylcyclotétrasiloxane

Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)

Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.(Octamethyl Cyclotetrasiloxane)
Numéro ONU	UN 3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Octamethyl Cyclotetrasiloxane
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	EmS: F-A, S-F
Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC	Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)

Nom d'expédition des Nations unies	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.(Octamethyl Cyclotetrasiloxane)
Numéro ONU	UN 3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III

Information supplémentaire:

LES EMBALLAGES VENTILES SONT INTERDITS DE TRANSPORT AERIEN.

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de

réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Liste canadienne intérieure des substances (DSL)

Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Révision

Numéro d'identification: 4018949 / A208 / Date de création: 04/02/2025 / Version: 9.0

Si cette version de la FDS contient des modifications importantes par rapport à la version précédente, elles sont répertoriées ci-dessous ou indiquées par des doubles barres en gras dans la marge de gauche de ce document.

Les modifications portent sur l'identification, les dangers, les informations tox/écotox et l'ajout/le retrait des ingrédients, ainsi que sur les informations réglementaires, les informations sur les dangers, les utilisations, les mesures de gestion des risques et d'autres modifications réglementaires importantes du produit. Une explication détaillée des modifications peut être obtenue sur demande.

Légende

TWA	8-hr TWA
US WEEL	USA. Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, rémunération et Loi sur la responsabilité; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DOT - Ministère des Transports; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; EHS - Substances extrêmement dangereuses; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; HMIS - Système d'identification des matières dangereuses; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration

létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MSHA - Administration de la sécurité et de la santé dans les mines; n.o.s. - Non spécifié; NFPA - Association National pour la protection contre le feu; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); RCRA - Loi sur la conservation et la remise en état des ressources; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SARA - Loi des États-Unis portant sur la modification et la ré-autorisation du super fonds; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Sources et références des informations

Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW CHEMICAL CANADA ULC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

CA